Commission Avancement des Ouvriers d'État

de l'Etablissement Public METEO-FRANCE

CFDT

S'engager pour chacun, agir pour tous

La CAO est compétente pour rendre des avis sur toutes les questions concernant la gestion individuelle des Ouvriers d'Etat Météo en terme de promotions. Elle est indispensable au dialogue social. Elle impose à l'administration de s'expliquer sur ses propositions et permet l'expression d'autres voix que celles des chefs de service.

Notre volonté, à la CFDT, est de vous garantir la transparence, d'assurer l'équité entre agents ainsi que la défense de vos droits. La CFDT refuse l'expression clientéliste d'organisations syndicales qui prétendent y exercer un pouvoir de décision en faveur de leurs seuls protégés.

Nous suivons les débats autour du futur protocole DGAC 2027-2030 : les ouvriers d'État doivent être pleinement intégrés aux négociations et aux mesures indemnitaires et sociales du prochain protocole. Pas d'accord sans volet Ouvriers d'Etat digne de ce nom.

Tous les Ouvriers d'État, présents dans de nombreux métiers de Météo-France et rouages essentiels au bon fonctionnement de tous les services, méritent des perspectives.

En un mot, nous, Ouvriers d'Etat, méritons d'être écoutés et reconnus.

NOTRE LISTE :

HERLEM Nicolas (Toulouse)

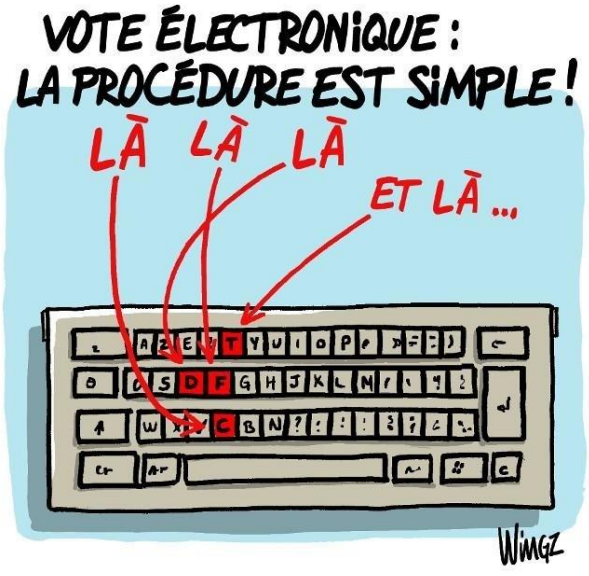
PASCOLINI Jean-François (Toulouse)

TLEMSANI Belkacem (Toulouse)

BROIT Sylvie (Toulouse)

NADAU Philippe (Aix)

THERET Jean-Michel (Saint Mandé)



Nos principales revendications

Carrières, équité et formation professionnelle

La CFDT **veut l'équité de traitement dans l'avancement**, et elle défend un principe simple : à filière et ancienneté comparables, le déroulement de carrière doit garantir une fin de grille équivalente pour tous les ouvriers d'État. L'avancement au choix doit continuer de bénéficier équitablement à chacun.

Droit effectif à la formation métier : Stop à l'abandon des compétences ! Les OE doivent retrouver un accès plein et entier aux formations spécifiques à leurs métiers et aux évolutions techniques, indispensable pour travailler en sécurité et maintenir leur expertise opérationnelle.

L**a CFDT active sur les conditions de travail :**
Il faut éviter la pénibilité et aménager la de fin de carrière : avec le vieillissement de la pyramide des âges chez les OE, il y a nécessité d'intégrer un point sur l'allègement de charge, de rappeler les mi-temps thérapeutiques facilités et en terme de prévention, prendre en compte la pénibilité physique en atelier ou sur les pistes.

Pouvoir d'achat, reconnaissance et protocole

Hors catégories et promotions : La CFDT demande une augmentation du contingent des hors catégories (HCA, HCB, HCC) et l'utilisation de 100 % des quotas de promotion. Dans un corps en extinction où la charge reste lourde, aucune promotion possible ne doit être perdue.

La fin de l'abattement de zones reste une revendication forte de la CFDT. La suppression totale de l'abattement de zone reste une priorité incontournable pour mettre fin à cette inégalité territoriale injustifiée.

Rémunération et technicité : La revalorisation continue de la prime de technicité pour tenir compte de l'expertise réelle sur les sites doit se poursuivre.

.

Transmission des savoirs et tutorat :
Il faut valoriser financièrement ou par du temps dédié le compagnonnage et la transmission des compétences avant les départs à la retraite pour des conditions de travail plus sereines pour les nouveaux arrivants.

Maintien des postes :
La CFDT refuse la dégradation des conditions de travail due aux non-remplacements (externalisation sauvage, surcharge pour des collègues restants).

*

Enfin, par sa présence dans l'Instance Nationale de Concertation Ouvrière, **la CFDT**, avec vos représentants Météo**, participe à l'ensemble des questions statutaires ou relevant de l'organisation du travail.**

Sans la CFDT, jamais le protocole ne se serait appliqué aux personnels communs de Météo France. Un nouveau protocole devrait arriver !



VOTEZ CFDT



Contact : syndicat.cfdt@meteo.fr